

CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS PROGRAMME DU FONDS DE JEUNESSE AISENSTADT 2018-2019

- Date limite d'inscription :
le 23 septembre 2018 à 23 h 59
- Date de tirage: le 24 septembre 2018
- Le programme s'adresse uniquement aux étudiants des **cégeps publics de la région montréalaise** apparaissant dans la liste suivante :
 - Collège Ahuntsic
 - Cégep André-Laurendeau
 - Collège de Bois-de-Boulogne
 - Champlain Regional College — Campus St-Lambert
 - Dawson College
 - Collège Édouard-Montpetit
 - John Abbott College
 - Cégep régional de Lanaudière
 - Collège Lionel-Groulx
 - Collège de Maisonneuve
 - Collège Montmorency
 - Collège de Rosemont
 - Cégep de Saint-Hyacinthe
 - Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu
 - Cégep de Saint-Laurent
 - Cégep de Sorel-Tracy
 - Collège de Valleyfield
 - Vanier College
 - Cégep du Vieux Montréal
 - Cégep Marie-Victorin
 - Collège Gérard-Godin
- Tout formulaire incomplet ou ne répondant pas aux critères d'admissibilité pourra être écarté du programme.
- Une seule inscription par personne possible.
- Les billets sont offerts selon la répartition suivante :
 - *L'amant de Lady Chatterley*, le vendredi 5 octobre 2018 à 20 h à la Salle Wilfrid-Pelletier
 - *Casse-Noisette*, le jeudi 13 décembre 2018 à 19 h 30 à la Salle Wilfrid-Pelletier
 - *Giselle*, le vendredi 12 avril 2019 à 20 h à la Salle Wilfrid-Pelletier
 - *Parlami d'Amore*, le vendredi 17 mai 2019 à 20 h au Théâtre Maisonneuve
- Les catégories de places offertes sont déterminées à la discrétion des Grands Ballets et selon les places disponibles.
- Chaque gagnant, sélectionné par tirage au sort, aura droit à une paire de billets pour l'un des spectacles mentionnés ci-dessus. Un billet donne droit à une entrée. Les autres frais (stationnement, vestiaire et consommation...) sont à la charge du gagnant.
- Les gagnants seront avisés par courriel la semaine du 24 septembre 2018 et devront confirmer leur présence par retour de courriel dans un délai de 5 jours ouvrables. Sans confirmation dans ce délai, la paire de billets sera attribuée à un autre étudiant par tirage au sort.
- Chaque gagnant recevra un courriel rappelant le nom et la date du spectacle 1 semaine avant la représentation. Une confirmation du gagnant sera demandée.
- En cas d'absence prévue, le gagnant a l'obligation d'informer Les Grands Ballets en contactant Carole Vermette à : cvermette@grandsballets.com, à l'avance, afin que les billets puissent être réattribués.
- Les billets seront disponibles, au nom du gagnant, à la table de presse à l'entrée du théâtre, une heure avant la représentation. Une preuve d'identité sera demandée.
- Les billets ne seront pas transférables à une autre date.